Futurs pensionnés

Coronavirus : Privilégiez la demande de retraite en ligne

Domaine(s) :

- Retraite

Vous allez prendre votre retraite dans les prochains mois ? Pour faciliter la gestion de votre dossier durant la période de l'épidémie de Covid-19, l'Enim vous remercie d'utiliser la demande de retraite en ligne dès lors que c'est possible.

Comment accéder au service de demande de retraite en ligne ?

Pour demander votre retraite, il suffit de vous connecter à votre compte retraite sur www.info-retraite.fr [1] ou à votre Espace personnel sur www.enim.eu [2] en utilisant le service FranceConnect.

Une fois connecté :

- complétez le formulaire de demande de retraite, en six étapes ;
- déposez les justificatifs à joindre à votre demande en les scannant ou en les photographiant ;
- suivez l'état d'avancement de votre demande à tout moment.

Afin d'assurer un traitement de votre dossier dans les meilleurs délais possibles, veillez à utiliser au maximum la demande de retraite en ligne.

Il est impératif de ne pas effectuer de doublon en procédant au dépôt de la même demande par courrier.

Pour en savoir plus, consultez notre page dédiée. [3]

Mis à jour le 26/03/20

URL source: https://www.enim.eu/actualites/coronavirus-privilegiez-demande-de-retraite-en-ligne